



# Programme Les Engagé.e.s 2024-2030

## *Ensemble, faisons gagner Lobbes !*

1

*Chers citoyens,  
Chers habitants de l'entité de Lobbes,*

*Vous trouverez ci-dessous le programme que nous vous proposons pour les 6 années à venir. Pour chacune des thématiques, vous retrouverez un ou plusieurs axe(s) et ses actions à mettre en œuvre. Il s'agit ici de propositions. Notre équipe est à votre disposition pour en discuter et approfondir les thématiques et actions que vous souhaitez développer.*

*Bonne lecture !<sup>1</sup>*

### ➤ Grands projets - Développement rural

#### *Être une commune au cœur du développement rural.*

Aménager les places communales en espaces conviviaux et au service des citoyens.

- Lobbes Bonniers : réaménager la place, créer des espaces de convivialité favorisant les liens sociaux et les contacts intergénérationnels.
- Lobbes (place communale) : prévoir la réfection du revêtement et créer un plan de stationnement.
- Sars-la-Buissière : réaménager l'espace de la place - réactiver la convention avec l'auteur de projet afin d'aménager l'espace occupé précédemment par la propriété communale (dite « maison Dutroux ») et rénover la place.
- Mont-Sainte-Genève : réaménager la place – penser un plan global de l'espace de la place (en ce compris avec la démolition du bâtiment en face de l'église).

#### *Être une commune qui prend soin et revalorise son patrimoine bâti.*

Brasserie de l'Abbaye : Valoriser un espace administratif et culturel à haut potentiel.

- Reprendre les travaux de mise hors eau et aménager les structures intérieures.
- Relocaliser l'administration communale.
- Construire à partir de la Brasserie de l'Abbaye un axe « Administration communale–CPAS–Syndicat d'Initiative– Maison de la Convivialité – Police ».
- Penser un projet global permettant de valoriser le patrimoine culturel de Lobbes.
- Développer un espace de micro-brasserie communautaire – en lien avec le tourisme.
- Créer un espace de créativité et de développement « Créativ-Lab - Maker-Lab » dans un tiers-lieu.
- En cas de relocalisation des bureaux de police au sein du bâtiment de la brasserie, transformer ces locaux en espace culturel.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons de lisibilité, mais dans le respect de chacun et chacune, certains termes sont utilisés à titre épiciène.

## Cure de Sars-la-Buissière : Créer un espace multifonction public

- Créer un espace réunion pour les associations.
- Créer un espace de stockage pour les associations (création d'une dalle en béton dans le garage).
- Aménager le verger comme espace jardin.
- Aménager un espace de jeux (type bouloir) à destination des associations.

## Église de Bienne-lez-Happart : Créer un espace culturel public

- Sécuriser le bâtiment, déconstruire le clocher et réouvrir au public.
- Remettre à disposition l'espace à des fins culturelles.

### ➤ Petit patrimoine

*Être une commune qui entretient et prend soin du petit patrimoine bâti.*

- Rénover les kiosques de Mont-Sainte-Genève et Bienne-lez-Happart.
- Rénover une chapelle par an dans le cadre des subventions de petit patrimoine.

### ➤ Administration générale

*Être une commune qui développe une administration moderne efficace.*

- Développer les services de demande en ligne tout en maintenant la possibilité d'être reçu au sein des services administratifs.
- Installer un photomaton au sein de l'administration communale.
- Renforcer les engagements pour les fonctions vacantes.
- Proposer un plan de formation pour chaque employé/ouvrier.
- Créer une fonction de chef de service au sein de l'administration.
- Mettre en place des plages horaires flottantes à destination des employés.

*Veiller à la qualité de l'environnement professionnel des collaborateurs.*

- Étudier la possibilité de remettre en place un service de cantonnier.
- Mettre en valeur le travail des ouvriers communaux.
- Créer la fonction de magasinier.
- Penser à la qualité de l'espace de travail des employés et ouvriers communaux – Installer des initiatives concrètes avec les collaborateurs.

## ➤ Finances communales

*Être une commune qui maîtrise ses finances et qui maximise les aides des niveaux supérieurs.*

- Maintenir des taux d'imposition inchangés : Impôt sur les personnes physiques et centimes additionnels.
- Renforcer les projets qui augmentent les économies d'énergie.
- Rechercher de nouveaux subsides et réponses aux droits de tirage.
- Améliorer la gestion des projets extraordinaires.
- Moderniser et digitaliser le service finances et taxes.
- Supprimer les taxes dont le coût de traitement dépasse la recette.

## ➤ Économie locale

*Être une commune qui soutient ses commerces et entreprises locales.*

- Renforcer l'économie locale et circulaire.
- Mettre en place un DAB (Distributeur Automatique de Billets) ouvert 24h/24.
- Réaliser un registre des entreprises de l'entité et le mettre à la disposition du public.
- Créer un marché de producteurs sur la place de Lobbes Bonniers et pérenniser celui de Bienne-lez-Happart.
- Valoriser les commerces, producteurs et entreprises de l'entité au travers des canaux de communication locaux.
- Organiser des concertations avec les commerçants et entreprises locales régulièrement.
- Valoriser et promouvoir les produits locaux auprès des riverains : ventes directes dans les fermes, approvisionnement à l'occasion de réceptions, festivités, inaugurations... Mieux exploiter le critère « circuit court » pour acheter en priorité des produits locaux pour les lieux de restauration collective.
- Développer des partenariats secteur public – secteur privé – citoyens.

## ➤ Travaux

*Être une commune qui améliore et pérennise l'état de son réseau.  
Créer un plan route.*

- Mettre en place une gestion efficace et durable du réseau routier.
- Élargir les subsides à obtenir : en voiries agricoles, en mobilité douce.
- Mettre en œuvre les rénovations de rues du Plan d'Investissement Communal (PIC-PIMACI).
- Établir un cadastre des réparations et zone à rénover.
- Intégrer chaque année deux voiries dans les projets prioritaires du budget extraordinaire.

## *Améliorer les abords des voiries.*

- Être vigilant à l'entretien et la praticabilité des trottoirs, notamment l'entretien des haies bordant les trottoirs.
- Renforcer la sécurité aux abords des écoles.

### ➤ Mobilité

#### *Être une commune qui favorise la mobilité au service de tous les citoyens.*

- Évaluer et mettre à jour le plan de mobilité.
- Aménager de manière réfléchie des limiteurs de vitesse.
- Placer des radars répressifs aux lieux accidentogènes de l'entité.
- Revoir la circulation et le stationnement dans les rues adjacentes aux écoles.
- Améliorer la mobilité sur la place de Lobbes et créer un plan de stationnement ainsi que son marquage.
- Améliorer le stationnement à la rue de l'Entreville (stationnement très étroit à ce stade).
- Analyser la faisabilité d'une nouvelle voirie entre la rue du Cimetière et la rue des Écoles pour désengorger le quartier de la Collégiale et la rue des Écoles.
- Poursuivre et soutenir le développement de la mobilité douce.
- Créer et entretenir des liaisons entre les villages pour soutenir la mobilité douce.
- Reprendre et terminer le projet de Création d'une liaison à Mont-sainte-Geneviève de la rue Gromet jusqu'au RAVel (pont Jaupart).

### ➤ Sécurité

#### *Être une commune qui développe la sécurité pour prendre soin de chacun.e.*

- Renforcer la sécurité par le renforcement du soutien à notre zone de police.
- Augmenter les heures d'ouverture et la présence du service proximité.
- Créer un commissariat de police à la limite Anderlues/Lobbes.
- Favoriser une réflexion citoyenne sur le placement de caméras.
- Soutenir les actions « Nos voisins veillent ».
- Sécuriser les abords des écoles et créer un dépose-minute à la rue des Écoles.

### ➤ Santé

#### *Être une commune qui prend soin de chaque personne.*

- Œuvrer pour permettre à chaque citoyen de bénéficier de consultations médicales et de soins à proximité de chez soi en étudiant les possibilités pour encourager à la création de maisons d'associations médicales et de réseaux de santé.

- Informer et encourager à prendre de bonnes habitudes en faveur de la santé et à acheter des produits bénéfiques pour la santé, notamment en informant et sensibilisant les citoyens aux divers programmes de prévention et de dépistage (diabète, problèmes cardiovasculaires, ...)
- Permettre à chacun et chacune de pouvoir compter sur des aidants proches et un premier soutien notamment en désignant un référent dans le CPAS et dans l'administration communale pour guider les aidants- proches dans les démarches administratives et sociales

### ➤ Cimetières

#### *Être une commune qui assure le bon entretien de nos cimetières.*

- Prévoir et entretenir un point d'eau dans chaque cimetière, également dans le nouveau cimetière de Lobbès.
- Poursuivre la végétalisation des cimetières (allées enherbées et ajout d'arbres et de haies).
- Placer des bancs.
- Poursuivre la rénovation et l'entretien des murs d'enceinte des cimetières.
- Prévoir un ossuaire par cimetière.
- Mettre en place les exhumations nécessaires pour retrouver de nouvelles places disponibles.

### ➤ Enseignement, petite enfance

#### *Être une commune qui promeut un enseignement de qualité.*

- Construire le projet d'une nouvelle école à Sars-la-Buissière.
- Former nos enfants au numérique :
  - Remplacement des tableaux numériques ;
  - NTIC.
- Mettre en place une plate-forme numérique de communication école-parents.
- Créer une école des devoirs.

#### *Développer, soutenir et maintenir un environnement scolaire favorable à l'apprentissage et au bien-être.*

- Mettre en place le projet « fruits et légumes à l'école » : une collation saine offerte une à deux fois par semaine.
- Etudier la possibilité de mettre en place des opérations spécifiques, comme par exemple l'« opération soupe » qui permet d'offrir un potage gratuit à tous les enfants des écoles.
- Renforcer les partenariats entre les écoles et les exploitations agricoles et maraîchères afin de permettre aux enfants de vivre l'expérience de la production agricole et maraîchère, et les sensibiliser à la qualité des produits locaux.

- Renforcer les liens avec les associations locales : sociétés de carnaval, Cercles des Naturalistes de Belgique, CRAL, associations sportives, entre autres.
- Créer le projet « rue scolaire » provisoire pour une rentrée en sécurité, prévoir des « dépose-minute » à la rue des Écoles.
- Étendre le projet : « Ose le vert – recrée ta cour » à l'ensemble des implantations.
- Mettre à disposition du matériel scolaire durable : gourde, boîte à tartine, boîte à collation, entre autres.
- Favoriser des projets de « réduction de déchets ».

*Assurer un encadrement de qualité dès le plus jeune âge.*

- Poursuivre et soutenir l'encadrement extra-scolaire.
- Diversifier les activités proposées.
- Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à l'environnement.

### ➤ Sports

*Être une commune qui favorise la pratique du sport et soutient ses clubs.*

- Aménager les abords du hall omnisport « Le Scavin ».
- Réfléchir sur l'avenir des installations du RFC Lobbes.
- Soutenir et valoriser nos clubs sportifs.
- Réaliser une initiation au sport avec les clubs de l'entité : journée ADEPS + multisports.
- Soutenir et renforcer les infrastructures du Club de football de Merbesars au travers de :
  - L'achat du terrain ;
  - Le dépôt d'un dossier chez Infrasport pour la rénovation de la buvette et des vestiaires ;
  - La revalorisation de la subvention.
- Participer à nouveau au Mérite Sportif Provincial.

### ➤ Jeunesse

*Être une commune qui favorise le bien-être des jeunes.*

- Revaloriser le conseil consultatif des enfants.
- Aménager un espace de jeux pour enfants dans chaque village.
- Créer une journée inter-jeunesses avec l'ensemble des jeunesses de l'entité.
- Mettre en place un conseil consultatif des jeunes.
- Rénover les deux espaces « Agora » de l'entité.



## ➤ Ainés



### *Être une commune qui prend soin de ses aînés.*

- Relancer le Conseil Consultatif des Aînés.
- Récréer des activités ludiques et occupationnelles pour les aînés.
- Proposer des initiations au numérique pour les aînés.
- Prévoir un agent référent au sein de l'administration pour accompagner les aînés dans les démarches administratives en ligne.

## ➤ Personnes porteuses d'un handicap

### *Être une commune qui est inclusive et attentive avec les personnes porteuses d'un handicap.*

- Aménager un accès PMR aux normes à l'Administration communale et dans les bâtiments publics qui le permettent.
- Renforcer la collaboration avec les institutions présentes sur le territoire (Centre Arthur Regniers, notamment).

## ➤ Gouvernance et citoyenneté

### *Être une commune qui met le citoyen au cœur de la vie communale.*

- Recréer des réunions citoyennes dans chaque village.
- Améliorer le contenu du bulletin communal.
- Distribuer un « Welcome Pack » avec les informations utiles sur la Commune à destination de chaque nouvel habitant.
- Diffuser en visio-conférence les séances du Conseil communal sur le site internet communal et via les réseaux sociaux virtuels.
- Créer un budget participatif à destination des associations.
- Créer une boîte à suggestion permettant à chaque citoyen de proposer des nouvelles idées.

## ➤ Culture et Tourisme

### *Être une commune qui soutient ses associations.*

- Créer un outil de réservation des salles en ligne.
- Revaloriser les subsides attribués aux associations.
- Renforcer la collaboration avec le *Centre culturel Haute Sambre*.
- Réaliser une publication annuelle valorisant les associations.
- Organiser une journée des associations.

## *Être une commune qui développe son tourisme.*

- Mettre à jour et entretenir les circuits de promenade.
- Repenser les missions du Syndicat d'Initiative de Lobbes ASBL.
- Valoriser la vallée de la Sambre en renforçant les collaborations et activités avec les autres communes de la Haute-Sambre.
- Participer à des événements qui font rayonner la commune au niveau régional voire national. Exemples : accueillir le Beau Vélo de Ravel, ou encore, une manifestation sportive comme le Tour de Wallonie.

### ➤ Énergie

## *Être une commune qui réduit la consommation énergétique et les émissions de carbone.*

- Développer le plan d'action pour l'énergie durable et le climat dans le cadre de la *Convention des Maires-Europe*, en faisant participer l'ensemble des acteurs.
- Renforcer le rôle du conseiller climat-énergie de la commune dans la coordination des mesures et projets.
  
- Recourir le plus possible à des matériaux biosourcés ou recyclés ou à faibles empreinte carbone dans les projets de construction ou de rénovation des bâtiments communaux mais aussi pour d'autres équipements et infrastructure (voirie, signalétique...).
- Encourager les écoles à obtenir le label « eco-school ».
- Organiser des animations autour de la fresque du climat et de la fresque de la sobriété numérique au sein de l'administration, dans les écoles, ...
- Mettre en œuvre « le droit à la prise » dans la commune (obligation d'installer une borne de recharge) dans un quartier si plusieurs propriétaires de véhicule électrique se manifestent.

## *Être une commune qui favorise l'énergie locale ou à proximité dans une communauté locale.*

- Soutenir les agriculteurs dans la cogénération verte (production d'électricité et de chaleur en même temps à partir de la biomasse ou encore sur la biométhanisation des déchets).

### ➤ Environnement

## *Être une commune qui favorise la production de produits de qualité qui poussent dans notre environnement local.*

- Mobiliser les riverains, associations et agents communaux pour entretenir les trames vertes (haies, arbres et fleurs) qui traversent le territoire.



- Favoriser la conservation et la réhabilitation des petites et moyennes parcelles agricoles dans la politique d'aménagement du territoire en vue de favoriser l'agriculture locale et limiter l'exploitation de ces parcelles pour la construction.
- Favoriser le développement de potagers individuels ou collectifs et de ruchers dans les espaces publics, les friches ou les zones à valoriser.

### *Être une commune qui réintroduit la nature et le vivant dans nos espaces de vie.*

- Créer un plan communal de régénération de la biodiversité et articuler les initiatives avec les politiques communales et régionales. Y intégrer les contrats de rivière et prendre en compte toutes les formes de pollution (chimique, sonore, lumineuse...)
- Mener des actions de sensibilisation à destination du grand public (semaine de l'arbre, semaine de l'eau, quinzaine des insectes pollinisateurs...).
- Planter au moins 3 arbres/habitant durant la mandature et un arbre lors de chaque naissance.
- Végétaliser les espaces publics (rues, places, cimetières...), entrées de villages.
- Limiter drastiquement les abattages au strict nécessaire dans les espaces publics des quartiers boisés et appliquer le principe « un arbre abattu-3 arbres à replanter ».
- Veiller à l'entretien et la préservation des haies existantes sur le territoire de la commune.
- Participer aux initiatives régionales tels que le grand nettoyage de printemps « Be Wapp », les fauchages tardifs, les contrats de rivière, les opérations « Combles et clochers ».

### *Être une commune qui tend vers le « Zéro déchet ».*

- Faire le bilan et développer la gestion des déchets pour les manifestations publiques (gobelets recyclables, gobelets en carton...), en collaboration avec les associations.
- Mettre en place un plan communal visant à réduire en amont la production de déchets générés par l'activité de l'administration communale et les activités qu'elle subsidie et renforcer en aval la valorisation des déchets en ressource (réemploi, recyclage...).
- Mettre à disposition gratuitement des autocollants « Stop Publicité » à apposer sur les boîtes aux lettres et sensibiliser la population à cette possibilité.
- Soutenir le « Repair café » visant à lutter contre l'obsolescence programmée et le gaspillage.
- Étudier la possibilité de développer des centres de collecte des déchets verts et l'installation d'un centre de compostage local qui permettrait d'alimenter les plantations communales et étudier la possibilité de redistribution aux citoyens de l'entité de Lobbes.
- Informer et proposer le lombri-compostage avec la possibilité d'achat de matériel à prix réduit.

### *Être une commune qui adapte le territoire local et prépare les habitants à devenir résilients face aux conséquences du réchauffement climatique.*

- Veiller à artificialiser les sols non encore urbanisés avec parcimonie, en y intégrant le plus possible des revêtements perméables, en préservant l'écosystème environnant, le cas échéant en le régénérant au travers d'un environnement végétalisé et de qualité.

- Lutter contre l'étalement urbain pour maintenir le caractère rural. Par exemple : logement/habitat partagé dans les bâtiments agricoles.
- Cartographier, entretenir et renforcer la capacité des égouts. Évaluer les risques de sécheresses, inondations, tempêtes et étudier la création de bassins d'orage, si nécessaire.
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie publics accessibles aux citoyens.
- Favoriser au niveau individuel l'installation de tonneau récupérateur de pluie – Informer et soutenir l'installation de citerne d'eau de pluie 10000L pour des nouvelles constructions.

### ➤ Bien-être animal

#### *Être une commune qui veille au bien-être animal.*

- Intégrer de façon transversale la dimension « bien-être animal » dans tous les projets communaux : règlements de marchés et de spectacles, infrastructures publiques, organisation d'évènements, feux d'artifices...
- Renforcer la campagne de sensibilisation à la stérilisation des chats domestiques et stériliser les chats errants.
- Protéger un animal sauvage par an (à l'exemple du hérisson) et produire des documents informatifs à destination des écoliers.

La section de Lobbes de Les Engagé.e.s.

